

Proposition présentée par les députés :

MM. Pascal Spuhler, Eric Stauffer, Thierry Cerutti, Jean-François Girardet, Henry Rappaz, André Python, Olivier Sauty, Jean-Marie Voumard et Florian Gander

Date de dépôt : 27 mars 2012

Proposition de motion

Cornavin, zone de non-droit : ça suffit !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'importance de la gare Cornavin dans une ville comme Genève ;
- la quantité journalière de personnes passant par Cornavin, tant grâce au train que par les TPG ;
- la multitude d'hôtels situés sur et à proximité de la place de Cornavin ;
- le grand nombre de commerces tant de proximité que touristiques que comporte le secteur de Cornavin ;
- l'augmentation des crimes de sang dans le secteur de Cornavin ;
- l'augmentation exponentielle de la petite criminalité sur la place de Cornavin et aux environs ;
- la proximité du Quai 9 ;
- le voisinage immédiat des Pâquis ;

invite le Conseil d'Etat

- à mettre en place une patrouille de police 24h/24 dans la gare et le secteur immédiat de la gare Cornavin ;
- à faire appel à toutes les forces de sécurité (gendarmerie, police municipale, services de sécurité privés) pour mener à bien cette mission ;
-

- à définir un secteur de surveillance spécifique à cette patrouille ;
- à informer et diffuser les messages préventifs aux habitants du quartier, aux touristes et aux gens qui transitent par Cornavin, afin de les sensibiliser aux risques inhérents à l'insécurité régnant dans le secteur.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La gare Cornavin est hautement fréquentée tous les jours par des milliers de touristes, des gens de passage, des travailleurs pendulaires et des habitants du quartier.

Comme beaucoup de grandes villes à travers le monde, le secteur de la gare est souvent un lieu où se retrouvent les marginaux et la petite délinquance. Aujourd'hui, Genève – et plus spécifiquement le secteur de Cornavin – rejoint allégrement ces cités, voire même prend gentiment la 1^{re} place des villes les plus mal fréquentées.

La proximité des Pâquis où les dealers mènent leurs trafics en toute quiétude, l'augmentation de la prostitution et tout ce que draine celle-ci dans le quartier n'améliorent en rien la réputation du secteur de Cornavin. L'impression d'insécurité que peuvent avoir les gens de passage dans notre cité est d'autant plus renforcée.

Le nombre de crimes, d'agressions, de vols, de trafics en tous genres et d'incivilités, commis ces dernières années à l'intérieur et aux alentours de la gare, ont rendu le quartier tout simplement invivable et dangereux.

Les commerçants en ressentent lourdement les effets collatéraux. Ils subissent non seulement la présence permanente des mendiants qui harcèlent tous les promeneurs du secteur, mais également les vols et tentatives de vol, les cambriolages et les agressions commises par les malfrats sur leurs commerces. Ces éléments réunis n'améliorent en rien la lente désertification de la clientèle des commerces du secteur.

Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs les députés, nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à cette motion.